

Définitions et principes pancanadiens pour les effets cumulatifs

Définitions

Effet cumulatif : Changement dans l'environnement causé par les multiples interactions des activités humaines et des processus naturels qui s'accumulent dans le temps et l'espace.

Évaluation des effets cumulatifs : Procédure systématique qui vise à identifier, à analyser et à évaluer les effets cumulatifs.

Gestion des effets cumulatifs : Identification et mise en œuvre de mesures destinées à contrôler, à réduire ou à prévenir les conséquences néfastes des effets cumulatifs.

Principes

Approche fondée sur les connaissances : Des connaissances sont requises pour évaluer les effets cumulatifs des activités sur l'air, l'eau, le sol et la biodiversité. De bonnes ressources scientifiques et de bons systèmes et réseaux de surveillance fournissent les données nécessaires pour mesurer la performance et pour soutenir l'établissement d'objectifs et de résultats à atteindre.

Approche fondée sur des résultats et des objectifs environnementaux : La gestion des effets cumulatifs est axée sur des résultats ou des objectifs bien définis pour assurer la qualité ou l'état désiré(e) de l'air, de l'eau, du sol et de la biodiversité aujourd'hui et dans l'avenir. Les approches de gestion des effets cumulatifs tiennent compte des conséquences économiques, environnementales et sociales (et possiblement culturelles et spirituelles) de la réalisation de ces objectifs.

Approche orientée vers l'avenir : Les effets cumulatifs révèlent les impacts combinés des activités humaines passées, présentes et raisonnablement prévisibles sur les objectifs environnementaux d'une région donnée. Ils requièrent une approche de planification et de gestion globale, tournée vers l'avenir, qui respecte un juste milieu entre les facteurs environnementaux et les considérations économiques et sociales (et possiblement culturelles et spirituelles).

Approche fondée sur le territoire : La gestion des effets cumulatifs est axée sur un territoire ou un site déterminé et cherche à lier les gens à leurs activités et à établir des relations entre les intervenants pour favoriser une gestion conjointe à l'intérieur d'une région donnée. Les résultats quels qu'ils soient doivent refléter et soutenir les intérêts de la région en cause et de sa population.

Approche collaborative : La collaboration est un élément important et exigeant des approches de gestion des effets cumulatifs.

Approche adaptative : La gestion des effets cumulatifs vient avec une responsabilité commune – celle de prendre des mesures adaptatives ou correctives dans l'éventualité où les objectifs ou les résultats désirés ne seraient pas atteints.

Approche globale : Cette approche fait appel à des instruments aussi bien réglementaires que non réglementaires.